

PARIS, le 17 Juin 1929.

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**DU**  
**CINÉMATOGAPHE INDÉPENDANT**  
**DE LA SARRAZ**

Monsieur Alberto BARTORIS

Case postale Rive 199

G E N E V E .

**Secrétariat :**

49, rue de la Victoire  
PARIS-9.

Monsieur,

Depuis que nous avons reçu votre réponse, nous avons obtenu l'adhésion formelle au Congrès International du Cinématographe Indépendant des pays suivants:

Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Japon, Roumanie, Russie, Suisse.

En outre, nous attendons des réponses précises des Etats-Unis, de Hollande, du Portugal, de Scandinavie, de Tchéco-Slovaquie.

Mais d'ores et déjà, comme vous le voyez, les réponses reçues garantissent le succès du Congrès. En outre, d'après le ton des lettres, nous voyons quel intérêt et quelle sympathie l'idée de cette réunion éveille chez tous les participants.

Il est donc temps maintenant de préciser avec le plus grand soin les questions pratiques qui se posent à propos du Congrès, ainsi que l'organisation et le programme de celui-ci. C'est ce que nous voulons faire par cette lettre à laquelle nous vous demandons non-seulement de prêter toute votre attention, mais encore de répondre sans réserves.

Le Congrès commencera ses travaux le Mardi 3 Septembre 1929; à 9 heures du matin.

Il faut donc que tous les délégués aient rejoint la Sarraz dans la journée du Lundi 2 Septembre, de préférence dans la matinée ou au début de l'après-midi. A ce propos, nous vous prions, afin de pouvoir assurer votre réception au Château, de nous dire dès à présent par quel moyen de transport vous comptez arriver (auto, chemin de fer, avion) et, au cas où vous emprunteriez l'avion ou la voie ferrée, à quelle gare et à quelle heure vous pensez arriver. La Sarraz est une station située à proximité de Vallorbe, dans le canton de Vaud. Il est inutile de vous dire que nous nous tenons à votre disposition, le cas échéant, pour vous procurer tous les renseignements nécessaires.

Nous voudrions également avoir confirmation définitive des noms des 2 personnalités qui, avec vous, formeront la délégation de votre pays.

De même, il nous faut savoir quelles langue étrangère les délégués parlent et, en particulier, si'ils possèdent une ou plusieurs des langues qui serviront pour les discussions, c'est à dire: allemand, anglais, français.

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**DU**  
**CINÉMATOGAPHE INDÉPENDANT**  
**DE LA SARRAZ**

**Secrétariat :**

49, rue de la Victoire  
PARIS-9<sup>e</sup>

En ce qui concerne l'organisation même du Congrès, nous avons prévu:  
D'une part, des séances de discussion et de travail,  
D'autre part, - - - Projections de films.

SEANCES DE TRAVAIL .

Seront divisées en Séances plénières et en Séances par commissions.

SEANCES PLENIERES.

Y seront traitées toutes les questions d'ordre général se posant à l'heure actuelle pour le Cinématographe Indépendant.

Dès maintenant, chaque délégation est priée de préparer un rapport sur la question du rôle intellectuel et moral du Cinéma Indépendant. En dehors de toute considération esthétique ou pratique, le Cinéma Indépendant n'a de raison d'être que s'il devient un moyen d'expression des sentiments individuels ou collectifs qui dominent notre époque, par opposition au Cinéma commercial dont les buts sont de pur divertissement. C'est la question de la valeur humaine et peut-être lyrique du Cinéma Indépendant qu'il faut poser.

La lecture de chacun de ces rapports n'excèdera pas, au maximum, un quart d'heure.

TRAVAIL EN COMMISSIONS.

Nous prévoyons 3 COMMISSIONS.

Commission relative à la PRODUCTION,

- - - l'EXPLOITATION,

- - - la PREPARATION DE LA COOPERATIVE.

Nous voudrions que votre pays soit représenté dans chaque commission par un délégué et vous prions donc de nous dire à quelle commission vous désirez personnellement être affecté et quel délégué vous désignez pour chacune des deux autres commissions.

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**DU**  
**CINÉMATOGRAPHE INDÉPENDANT**  
**DE LA SARRAZ**

**Secrétariat :**

49, rue de la Victoire

PARIS-9<sup>e</sup>

TRAVAUX DE LA COMMISSION DE PRODUCTION.

1° Le premier problème qui se pose, c'est de savoir d'abord quels genres de films ont le plus de chances d'avoir du succès dans les différents pays et pourraient être assimilés partout.

2° Quels sont les pays où le film indépendant peut être produit dans les conditions les plus économiques?

A cet effet, chaque pays producteur apportera les prix de revient détaillé d'un ou de plusieurs films indépendants réalisés chez lui. Il indiquera les facilités accordées par les studios et pour obtenir la pellicule. Prix des studios,  
- de la pellicule etc.

Ces films devront servir d'exemples des différents modes de production. Pour cela, prévoir:

- A) Un film réalisé presque uniquement en extérieurs,
- B) - - - - - Studio,
- C) - - documentaire, réalisé sans concours d'interprètes,
- D) - - réalisé avec des interprètes,
- E) - - de court métrage, (environ 600 mètres)
- F) - - de métrage moyen (environ 1.500 mètres.)

Autant que possible, les films destinés à être projetés au cours des séances organisées à la Sarraz seront choisis parmi ceux dont le prix de revient détaillé aura été étudié.

Quels sont dans votre pays à l'heure actuelle les différents procédés de sonorisation, et quelles modifications peuvent-ils apporter au prix de revient d'un film?

3° Pour les films indépendants déjà réalisés, savoir de façon précise comment les capitaux ont été réunis, et quelles sont, dans cet ordre d'idées, les personnalités ou les groupements qui ont participé à la réalisation de ces films?

4° Sans faire, ni du film publicitaire, ni du film commercial, s'informer s'il n'y aurait pas des organisations commerciales ayant des buts intellectuels (Maisons d'édition, revues, théâtres) qui, pour des raisons d'intérêt, seraient susceptibles de favoriser de tels films.

Envisager, dans chaque pays, la formation d'un Comité, composé de pareilles personnalités qui aurait pour but de garantir le capital nécessaire.

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**DU**  
**CINÉMATOGRAPHE INDÉPENDANT**  
**DE LA SARRAZ**

**Secrétariat :**

49, rue de la Victoire  
PARIS-9<sup>e</sup>

TRAVAUX DE LA COMMISSION D'EXPLOITATION.

- 1° Savoir de façon précise quels peuvent être les débouchés pour un film indépendant dans chaque pays.  
Quelles sont les salles ou organisations dans lesquelles il peut passer?  
Quelles ont été, dans des cas analogues, les recettes moyennes de ces organisations?  
A l'heure actuelle, quelles sont les salles de ce genre en mesure de passer des films sonores, et par quels procédés?
- 2° Journaux et presse      Quels sont, dans chaque pays, les journaux et les journalistes sur lesquels on peut compter pour faire une campagne en faveur du film indépendant?
- 3° Censure      Donner des exemples précis et types des cas où des films ont été empêchés d'entrer par la censure politique ou morale et des coupures que celle-ci a eu l'occasion de demander.
- 4° Questions de contingentement et droits d'entrée.      Dans le cas où il y a de ces 2 raisons des interdictions réelles à l'entrée des films indépendants, voir: D'une part, s'il n'y a pas moyen de tourner ces interdictions en organisant, par exemple, des séances privées sur abonnement, comme font les Ciné-Clubs,  
D'autre part, s'il n'y aurait pas moyen, par une action diplomatique dont on pourrait charger par exemple un organisme international tel que la Société des Nations, de lever ces empêchements pour des films d'un caractère nettement indépendant que désignerait une Commission Internationale. Chaque délégué indiquera quels seraient, dans son pays, les gens en place susceptibles d'être pressentis à cet effet.

Pour les Commissions de Production et d'Exploitation, ces renseignements devront être obtenus avant la réunion du Congrès, le but de celui-ci étant de les comparer et d'en tirer des conclusions pratiques.

PREPARATION DE LA COOPERATIVE.

Nous sommes en train de faire étudier par des spécialistes l'organisation juridique de la Coopérative et nous vous transmettrons les renseignements que nous aurons obtenus pour envisager avec vous les problèmes qui se poseront.

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**DU**  
**CINÉMATOGRAPHE INDÉPENDANT**  
**DE LA SARRAZ**

**Secrétariat :**

**49, rue de la Victoire**  
**PARIS-9.**

SEANCES DE PROJECTIONS .

Comme vous le voyez, le Congrès organisé de la sorte n'est pas seulement une manifestation théorique mais se pose résolument sur le terrain des faits.

Pour accentuer encore ce caractère objectif, nous avons décidé, d'organiser pendant la durée même du Congrès à l'intérieur du Château de la Sarraz, des séances de projections de films. Nous demandons par conséquent à chacun des pays producteurs de nous faire parvenir au moins 15 jours avant l'ouverture du Congrès, c'est à dire rendu le 15 Août au plus tard, un échantillonnage de sa production de films indépendants. Chaque délégation est priée de composer ce choix de façon à donner au Congrès le moyen d'apprécier les films les plus caractéristiques et les plus nouveaux. Le choix pourra, à volonté, comprendre un film entier ou des fragments de films. La longueur maxima de chaque choix devra être de 2.000 mètres de film. A titre de renseignement, nous pouvons vous dire que les droits d'entrée en Suisse n'excèdent pas 10 francs suisses pour 2.000 mètres de film, environ.

Nous vous signalons en outre que vous aurez très probablement la faculté de faire projeter ces mêmes films à Genève au cours de séances que le Ciné-Club de Genève se chargerait d'organiser. Ces manifestations genevoises auraient d'autant plus d'importance qu'elles coïncideraient avec la présence à Genève de nombreuses personnalités internationales réunies pour l'Assemblée Générale de la Société des Nations.

Nous vous prions instamment d'étudier de très près toutes ces questions et de nous dire si vous voyez d'autres points qu'il serait indispensable d'éclaircir dans l'intérêt commun, et quelles seraient à votre avis les questions qui se poseraient en séance plénière du Congrès.

EN RESUME Nous vous demandons 2 choses:

- 1° Répondre aussi tôt que possible aux 3 questions d'ordre pratique
  - A) Par quelle voie et par quel moyen de transport comptez-vous atteindre la Sarraz?
  - B) Quelles langues étrangères les délégués de votre pays parlent-ils couramment?
  - C) Quels films ou quels fragments de films pensez-vous pouvoir apporter pour des projections à l'intérieur du Congrès et pour des séances qui seront organisées à Genève par les soins du Ciné-Club de Genève?

**CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**DU**  
**CINÉMATOGRAPHE INDÉPENDANT**  
**DE LA SARRAZ**

---

**Secrétariat :**

**49, rue de la Victoire**  
**PARIS-9<sup>e</sup>**

---

2° Réunir aussitôt que possible la documentation nécessaire au travail des commissions et faire parvenir avant le 10 Juillet un double de cette documentation au Secrétariat Général, 49, rue de la Victoire  
PARIS.

Le Congrès n'obtiendra des résultats pratiques que dans la mesure où les diverses délégations auront fait à temps et complètement le travail préparatoire.

En attendant votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Secrétaire Général.

Robert Aron